JURISGUIDE | GUIDE POUR LA RECHERCHE D'INFORMATIONS EN SCIENCES JURIDIQUES

DICTIONNAIRE PERMANENT



Source: site web de l'éditeur

Titre

Dictionnaire permanent

Auteur(s)

SARRUT Jean, fondateur

MORRICAND-SARRUT Lise, fondatrice

Date

Concept fondé en 1947 (avec le Dictionnaire permanent fiscal)

Éditeur(s)

Éditions législatives SAS

Directrice de la publication - Présidente : Ketty De Falco
Principal associé : Groupe Lefebvre (anciennement Lefebvre Sarrut, renommé en 2025)

Support

Ressource Internet

Type de document

Dictionnaire

Périodicité

Variable

Source du droit

Jurisprudence - Doctrine
Législation

Domaines du droit

Tous les domaines du droit

Contenu

- En 1947, Jean Sarrut, avocat international officiant aux barreaux de Paris et de Londres, crée les Editions Législatives. Avec l'aide de son épouse, il invente le concept du "Dictionnaire permanent" ou comment veiller, sélectionner, regrouper, commenter dans un ouvrage unique, l'essentiel de l'actualité juridique dans un domaine précis.

- Un dictionnaire permanent présente l'actualisation et une vue d'ensemble du droit.

Il donne une information juridique sur les différents thèmes abordés, notamment par des références à la jurisprudence et aux textes applicables.

- Liste des domaines des dictionnaires permanents :

- Action sociale,assurances,comité social et économique, commande publique,construction et urbanisme,conventions collectives,difficultés des entreprises,droit des affaires,droit des étrangers,droit du sport,droit européen des affaires,entreprise agricole,environnement et nuisances,épargne et produits financiers,formation professionnelle,gestion fiscale,gestion immobilière,paie,recouvrement de créances et procédures d'exécution,santé, bioéthique, biotechnologies,sécurité et conditions de travail,social,social agricole, transactions immobilières

Chaque dictionnaire comprend 5 grandes parties:

-Commentaires :

-Liste des études

-Nouveautés du mois

-Table alphabétique générale

-Bulletins spéciaux (PDF)

-Sources :

-Codes

-Textes

-Jurisprudence

-Modèles:

-Liste des modèles

-Veille Permanente :

-Toute la veille permanente

-Collection des bulletins

-Outils

Type de classement

Alphabétique et méthodique

Notes

- Les deux premiers ouvrages publiés sont :

- en 1947, le Dictionnaire permanent fiscal

- en 1950, le Dictionnaire permanent social

En ligne, les Dictionnaires permanents prennent tout d'abord le nom de "Net permanent", puis sont intégrés dans les bases **Elnet.**

Liens

Lien vers les publications en ligne : **https://www.elnet.fr/**

Fiche réalisée par : Isabelle FRUCTUS (BIU CUJAS), le 29/06/2016
Mise à jour : Eric KITTIRATH (SCD Paris1 Panthéon-Sorbonne), le 28/10/2026

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.